



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 février 2019 — N° 18

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le travail des bénévoles de l'Association de baseball mineur de Mascouche inc. dans le cadre du 50^e anniversaire de Baseball Québec.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture d'un point de service du CLSC de Verdun à l'Île-des-Sœurs.

M. Dubé (La Prairie) fait une déclaration afin de souligner la visite à l'Assemblée nationale d'élèves de cinquième année de l'école de la Petite-Gare.

Mme Montpetit (Maurice-Richard) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs et les participants de l'événement La planète s'invite à l'école au collège Regina Assumpta.

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de féliciter le jeune Lucas Bellemare-Paquin pour sa participation au Championnat du monde de taekwondo ITF.

26 février 2019

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Martin Parisé, paracycliste de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, pour son courage et sa détermination.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Ducharme pour sa contribution au développement économique de sa région.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner l'initiative écologique La Tasse, système de consigne pour gobelets à café réutilisables.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Lefebvre pour sa contribution à la communauté mauricienne.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de La Société chorale de Saint-Lambert inc.

À 13 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

26 février 2019

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 7 Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 7.

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 11 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-dépôts

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 11.

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 13 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 13.

26 février 2019

Dépôts de documents

M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018 du Conseil supérieur de l'éducation;

(Dépôt n° 381-20190226)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences de l'Université McGill, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2018;

(Dépôt n° 382-20190226)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2018;

(Dépôt n° 383-20190226)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2018.

(Dépôt n° 384-20190226)

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 et pour l'exercice financier du 1^{er} avril au 30 septembre 2019.

(Dépôt n° 385-20190226)

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dépose :

Le rapport de la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2018.

(Dépôt n° 386-20190226)

26 février 2019

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 décembre 2018 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant l'amélioration des services de garde aux Îles-de-la-Madeleine;

(Dépôt n° 387-20190226)

La réponse à la question écrite n° 16 concernant le transfert d'un point de la taxe de vente du Québec aux municipalités, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 décembre 2018 par M. Roy (Bonaventure);

(Dépôt n° 388-20190226)

La réponse à la question écrite n° 17 concernant le financement des universités en région, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 décembre 2018 par M. Roy (Bonaventure);

(Dépôt n° 389-20190226)

La réponse à la question écrite n° 20 concernant l'impact des modifications au régime forestier sur les coopératives forestières, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 décembre 2018 par M. Roy (Bonaventure).

(Dépôt n° 390-20190226)

M. le président dépose :

Le rapport intitulé *Rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle et député de Rosemont*;

(Dépôt n° 391-20190226)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 27 février 2019, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 392-20190226)

26 février 2019

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 21 février 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l'assistance financière.

(Dépôt n° 393-20190226)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Arcand, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin), Mme Massé, cheffe du troisième groupe d'opposition, et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant les dossiers du Programme régulier des travailleurs qualifiés; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de mettre fin dans les meilleurs délais possible à la rémunération des médecins liée à la surveillance générale des activités médicales des infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne.

26 février 2019

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **34** en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant l'âge de la majorité établi à 18 ans; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Roy (Bonaventure), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne avec fierté les 50 ans de l'ENAP du réseau de l'Université du Québec et rende hommage aux professeurs contractuels ainsi qu'aux professeurs réguliers;

QUE l'Assemblée félicite également les milliers de diplômés de l'ENAP qui ont choisi de se doter des meilleures connaissances pour assurer des services publics de qualité au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

26 février 2019

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes.

M. Picard, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 27 février 2019, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition.

26 février 2019

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement
d'abolir le cours d'Éthique et culture religieuse.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Melançon (Verdun) à Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, portant sur le sujet suivant : « L'absence de confirmation du maintien du financement de la Politique culturelle ».

À 18 h 12, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

26 février 2019

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, proposant que le principe du projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Kelley (Jacques-Cartier).

À 21 h 30, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 février 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

26 février 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Ouellette (Chomedey) :

(Vote n° 34)

POUR - 114

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (PLQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	(Jean-Talon)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (PQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Hivon (PQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lafortest (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Ouellette (IND)	Thouin (CAQ)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Poulin (CAQ)	
	(Champlain)		